

Pour l'académie d'Orléans-Tours, la formation pour enseigner aux élèves en grande difficulté scolaire n'est pas une priorité !

Communiqué SUD éducation Loiret - 28/09/21

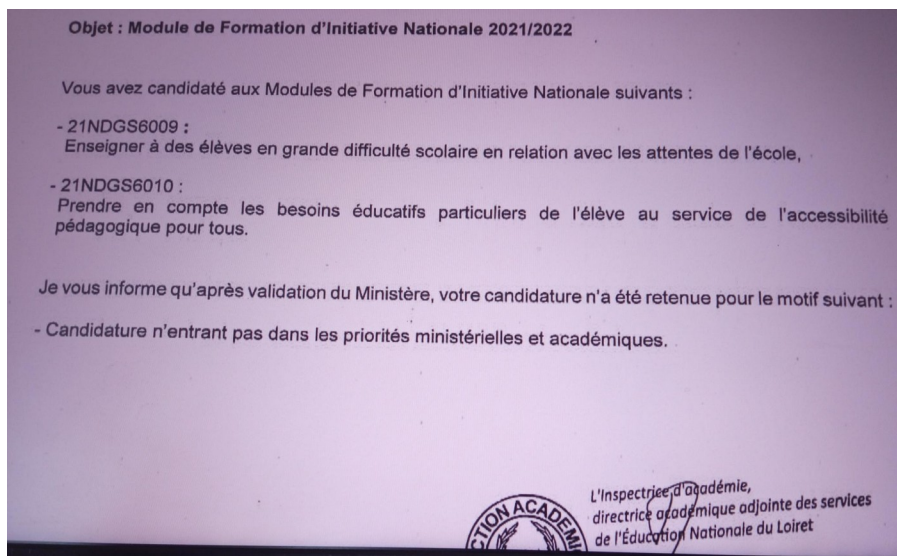
Une adhérente de Sud Éducation Loiret, professeure des écoles depuis 14 ans, a rédigé une lettre de motivation et un CV en juin dernier. **Elle souhaitait bénéficier d'une des deux formations proposées par l'Éducation nationale** ayant pour thème :

- Enseigner à des élèves en grande difficulté scolaire en relation avec les attentes de l'école.
- Prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de l'élève au service de l'accessibilité pédagogique pour tous.

Elle croyait peu en sa chance d'être retenue puisqu'**il n'y avait qu'une vingtaine de places pour toute la France.**

Néanmoins quelle ne fut pas sa surprise quand elle reçut sa réponse de refus de formation. **Choquée** non pas par le refus, malheureusement elle s'y attendait, mais par **le motif du refus !**

*« Je vous informe qu'après validation du ministère, votre candidature n'a été retenue pour le motif suivant :
candidature n'entrant pas dans les priorités ministérielles et académiques » !!!*



Ainsi donc enseigner aux élèves en grande difficulté scolaire et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, et se former pour cela, ne sont aucunement prioritaires pour l'Éducation Nationale !!!

Sud éducation Loiret ne peut que dénoncer et protester contre un tel mépris du ministère !

Il est indispensable de continuer à réclamer de **réels moyens pour le service public d'éducation, une vraie formation de tous les personnels.**

Nous nous battons toujours pour une école libre et émancipatrice pour tous nos élèves !